



de Père en fils depuis 1904

**Agence de la Gare**  
**Tél : 01.48.69.64.15**

**HONORAIRES SUR PRESTATIONS CONCERNANT  
L'IMMOBILIER D'HABITATION**

Honoraires, TVA incluse, compris dans les prix de vente affichés

	Jusu'à		61 000 €		10%
De	62 000 €	à	100 000 €		9%
De	101 000 €	à	150000 €		8%
De	151000 €	à	200000 €		7%
De	201000 €	à	300000 €		6%
De	301000 €	à	500000 € et au delà		5%

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit (publicité...) n'est dû avant la conclusion d'un contrat

---

**HONORAIRES SUR PRESTATIONS CONCERNANT  
LES BAUX D'HABITATION ou MIXTES**

Loi 89-462 du 6 juillet 1989 - décret du 1<sup>er</sup> août 2014 de la loi Alur

Zone Tendue :

A la charge du preneur :

. 10 €uros TTC/m2 de surface habitable (l'organisation des visites, la constitution des dossiers, la rédaction du bail.

. 3 €uros TTC/m2 de surface habitable (réalisation de l'état des lieux d'entrée)

Zone Tendue :

A la charge du bailleur :

. 10 €uros TTC/m2 de surface habitable (l'organisation des visites, la constitution des dossiers, la rédaction du bail.

. 3 €uros TTC/m2 de surface habitable (réalisation de l'état des lieux d'entrée)

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit (publicité...) n'est dû avant la conclusion du Bail.

Pour toute autre prestation, sur devis. (baux commerciaux, baux professionnels, baux mixtes, expertises, etc...)

---

**13 Route de Bondy - 93600 Aulnay sous Bois**

Vincent AUBRY EURL au capital de 10.671 € - R.C.S. Bobigny B 688 200 450-Carte Professionnelle CPI 9301 2016 000 011 266